



# LIVRET DES COMPÉTITIONS

*cadets à master*

**LIVRET ESTIVAL  
2023**



[athletisme-aura.fr](http://athletisme-aura.fr)

Partenaires Majeurs



## Mot du Président de la CSO

Michel CLAIRE

---

Ce livret reprend les informations et règles de la saison estivale 2023 pour nos compétitions régionales : Interclubs, championnats de zone, meeting... Les éléments ne figurant pas, comme les horaires sont diffusés en temps utile sur le site de la ligue <https://athletisme-aura.fr/>, comme toutes autres informations ou modifications qui peuvent intervenir d'ici la compétition.

L'objectif est toujours de rendre nos manifestations attractives tout en mettant nos athlètes dans les meilleures conditions possibles. Les minimas qualificatifs des championnats régionaux sont ajustés pour qu'il y ait plus d'équité entre les catégories et spécialités et les quotas jurys établis pour que le déroulement des épreuves se fasse sans difficultés.

Concernant la réglementation, le plus grand changement intervient sur les interclubs au niveau régional. Exit l'excellence remplacée par la **Nationale 3** : 3 athlètes pris en compte par épreuves mais on peut présenter 2H et 2F, utilisation des poids et hauteur de haies de la catégorie (les cadets apprécieront le 110H) ; l'honneur remplacé par le **Régional** avec les mêmes principes mais 1 seul athlète par épreuve. Les mesures vont dans le sens souhaité par les clubs, mais la vigilance devra être de mise pour les jurys qui devront gérer avec les poids et catégories différents, mais là-dessus nous faisons confiance à leurs compétences.

Nous avons commencé à introduire plus de communication, de mise en valeur des compétitions : live, présentation des concurrents, images TV, notre sport le mérite et il a tout à y gagner notamment auprès de nos partenaires. Ces nouvelles technologies ajoutent un plus à la visibilité mais elles ne doivent pas impacter la régularité et le bon ordonnancement des championnats ce qui implique une réflexion plus poussée au niveau du timing des épreuves et une meilleure prise en compte de l'animation.

L'athlétisme est le premier sport olympique, il doit le faire valoir même au niveau régional.

Bonne saison à tous.

# - SOMMAIRE -

Mot du Président de la CSO	1
Sommaire	2
Epreuves-combinées	3
Marche	5
Epreuves individuelles CJES	6
Masters	11
Demi-Fond	12
Interclubs	14
Minima hommes athlètes AURA	15
Minima femmes athlètes AURA	16
Minima hommes athlètes Hors Ligue	17
Minima femmes athlètes Hors Ligue	18
Quotas de Jury/Club	19
Contact CSO	20
Annexe – Règlement IC N3 et Régional	21

## CHAMPIONNATS PRE-REGIONAUX D'ÉPREUVES COMBINÉES CJES CLERMONT-FERRAND (STADE PHILIPPE MARCOMBES) SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 MAI 2023

### Présentation Générale

Cette épreuve se déroule sur un seul site pour les 3 zones (Loire et Volcans, Vallée du Rhône et Alpes).

Les épreuves suivantes sont proposées dans le cadre du Championnat :

- Heptathlon CAF / JUF / ESF / SEF
- Decathlon CAM / JUM / ESM / SEM

**Il n'y aura pas de minimas d'inscription mais la compétition comme les années passées est réservée aux athlètes ayant une maîtrise des épreuves techniques en particulier la perche, les haies et le disque pour les CAM et JUM ; les haies et la hauteur pour les féminines. Des minimas de barres seront mis dans le règlement.**

### Conditions de participation Aura

#### Athlètes Ligue AURA

- Pas de condition de minima

**Engagements en ligne sur le site AURA** (avant le mercredi 10 mai 23h59)

- La participation des masters est autorisée avec les caractéristiques de leurs engins de lancer et de hauteur de haies (pas de modifications des intervalles).

### Informations Complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site AURA** (avant le mercredi 10 mai 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p.19
- L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site AURA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- Contact CSO pour cette compétition : Jean-Claude MARIE - voir e-mail en fin de livret

### Conditions de participation Hors Ligue

#### Athlètes hors Ligue

1. Avoir réalisé, entre 2022 et 2023, dans une compétition officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2022 et Hors Ligue» du tableau pages 17 et 18 (voir les performances par catégories).

**Demande d'engagement en ligne** à compléter au plus tard le lundi 8 mai 2023  
Site AURA rubrique, compétition / championnats

2. Acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 20 € par athlète (à l'ordre de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme).



## CHAMPIONNATS AURA D'ÉPREUVES COMBINÉES CJES OYONNAX (STADE CHRISTOPHE LEMAITRE) SAMEDI 3 & DIMANCHE 4 JUIN 2023

### Présentation Générale

Ce championnat AURA est ouvert aux catégories Cadets à Seniors.

Les épreuves suivantes sont proposées dans le cadre du Championnat :

- Heptathlon CAF / JUF / ESF / SEF
- Décathlon CAM / JUM / ESM / SEM

### Conditions de participation Aura

#### Athlètes Ligue AURA

1. Avoir réalisé, entre le 1er avril 2023 et le 29 mai 2023, dans une compétition officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2023» du tableau pages 15 et 16 (voir les performances par catégories):

**Confirmation d'engagements en ligne sur le site AURA (avant le mercredi 31 mai 23h59)**

2. Ou avoir été qualifié aux Championnats de France 2022 d'épreuves combinées, sur Piste.

**Confirmation d'engagements en ligne sur le site AURA (avant le mercredi 31 mai 23h59)**

3. Ou avoir réalisé, en 2022 (avant le 1er novembre), dans une compétition officielle enregistrée sur SIFFA, les minima «2022 et hors Ligue » du tableau p. 17 et 18 (voir les performances par catégories):

**Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le lundi 29 mai 2023 :**

Site AURA rubrique : compétition / championnats

### Conditions de participation Hors Ligue

#### Athlètes hors Ligue

1. Avoir réalisé, entre 2022 et 2023, dans une compétition officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2022 et hors Ligue » du tableau pages 17 et 18 (voir les performances par catégories).

**Demande d'engagement en ligne** à compléter au plus tard le lundi 29 Mai 2023 Site AURA rubrique compétition / championnats

2. Acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 20 € par athlète (à l'ordre de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme).

### Informations Complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site AURA (avant le mercredi 31 Mai 23h59)** en respectant les quotas indiqués dans ce livret p.19
- L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site AURA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- Contact CSO pour cette compétition : Jean-Claude MARIE - voir e-mail en fin de livret

## CHAMPIONNATS AURA 10KM MARCHÉ - CJES BOURGOIN-JALLIEU – STADE ANTONIN BERLIAT SAMEDI 27 MAI 2023

### Présentation Générale

- Championnat AURA du 10 000m Marche pour les catégories CA/JU/ES/SE.

### Conditions de participation Aura

#### Athlètes Ligue AURA

- Pas de condition de minima  
**Engagements en ligne sur le site AURA** (avant le mercredi 24 mai 23h59)

### Conditions de participation Hors Ligue

#### Athlètes hors Ligue

- Pas de condition de minima  
**Engagements en ligne sur le site AURA** (avant le mercredi 24 mai 23h59)

### Informations Complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site AURA** (avant le mercredi 24 mai 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p.19
- L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site AURA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- Contact CSO pour cette compétition : Jean-Louis LAFLEUR - voir e-mail en fin de livret



## CHAMPIONNATS VALLEE DU RHONE – VENISSIEUX (STADE DU RHONE – PARC DE PARILLY)

DIMANCHE 11 JUIN 2023

### Présentation Générale

Cette compétition pré-régionale se déroule sur 3 organisations distinctes :

- La zone Vallée du Rhône à Vénissieux concerne les comités 01, 07-26 et 69.
- La compétition se déroule sur une seule journée (Dimanche uniquement)
- Pour le demi-fond seul le 1500m est au programme. Les autres épreuves figurent au programme du « Pré-régional » de demi-fond prévu le samedi 3 Juin 2023.
- Le championnat de Zone du 5000m marche sera commun au 3 zones et se déroulera sur ce site.

### Conditions de participation Aura

#### Athlètes Ligue AURA

- Pas de condition de minima

**Engagements en ligne sur le site AURA** (avant le mercredi 7 juin 23h59)

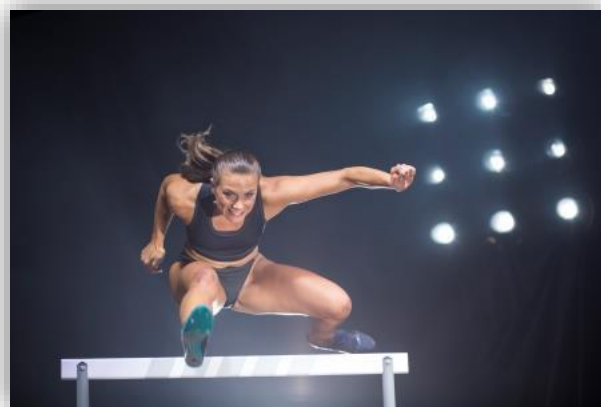
### Conditions de participation Hors Ligue

#### Athlètes hors Ligue

1. Avoir réalisé, en 2022-2023, dans une compétition officielle enregistrée sur le SIFFA les minima « 2022 et Hors Ligue » du tableau pages 17 et 18 (voir les performances par catégories) : **demande d'engagement en ligne** à compléter au plus tard le lundi 5 juin : site athlétisme-aura.fr, rubrique : Pratiquer > calendrier/engagements.
2. Acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme).

### Informations Complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site AURA** (avant le mercredi 7 juin 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p.19
- Les permutations entre zones ne seront pas acceptées sauf dérogation pour les étudiants résidant dans une autre zone.
- Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site AURA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur ce site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- Contact CSO pour cette compétition Jean-Claude MARIE (Zone Vallée du Rhône), voir coordonnées en fin de livret.



## CHAMPIONNATS LOIRE ET VOLCANS – ROANNE DIMANCHE 11 JUIN 2023

### Présentation Générale

Cette compétition pré-régionale se déroule sur 3 organisations distinctes :

- La zone Loire et Volcans à Roanne concerne les comités 03, 15, 42, 43 et 63.
- La compétition se déroule sur une seule journée (Dimanche uniquement).
- Pour le demi-fond seul le 1500m est au programme. Les autres épreuves figurent au programme du « Pré-régional » de demi-fond prévu le samedi 3 Juin 2023.
- Le championnat de Zone du 5000m marche sera commun au 3 zones et se déroulera à Vénissieux.

### Conditions de participation Aura

#### Athlètes Ligue AURA

- Pas de condition de minima  
**Engagements en ligne sur le site AURA** (avant le mercredi 7 juin 23h59)

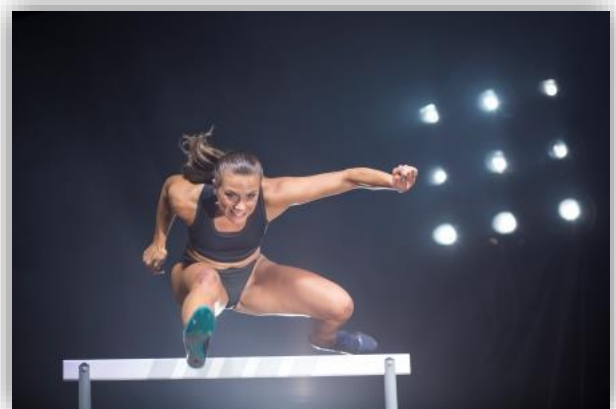
### Informations Complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site AURA** (avant le mercredi 7 juin 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p.19
- Les permutations entre zones ne seront pas acceptées sauf dérogation pour les étudiants résidant dans une autre zone.
- Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site AURA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur ce site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- Contact CSO pour cette compétition Michel CLAIRE (Zone Loire et Volcans), voir coordonnées en fin de livret.

### Conditions de participation Hors Ligue

#### Athlètes hors Ligue

1. Avoir réalisé, en 2022-2023, dans une compétition officielle enregistrée sur le SIFFA les minima « 2022 et Hors Ligue » du tableau pages 17 et 18 (voir les performances par catégories) : **demande d'engagement en ligne** à compléter au plus tard le lundi 5 juin : site athlétisme-aura.fr, rubrique : Pratiquer > calendrier/engagements.
2. Acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme).





## CHAMPIONNATS ALPES – GRENOBLE SAMEDI 10 JUIN 2023

### Présentation Générale

Cette compétition pré-régionale se déroule sur 3 organisations distinctes :

- La zone Alpes à Grenoble concerne les comités 38, 73 et 74.
- La compétition se déroule sur une seule journée (Samedi uniquement).
- Pour le demi-fond seul le 1500m est au programme. Les autres épreuves figurent au programme du « Pré-régional » de demi-fond prévu le samedi 3 Juin 2023.
- Le championnat de Zone du 5000m marche sera commun au 3 zones et se déroulera à Vénissieux.

### Conditions de participation Aura

#### Athlètes Ligue AURA

- Pas de condition de minima

**Engagements en ligne sur le site AURA** (avant le mercredi 7 juin 23h59)

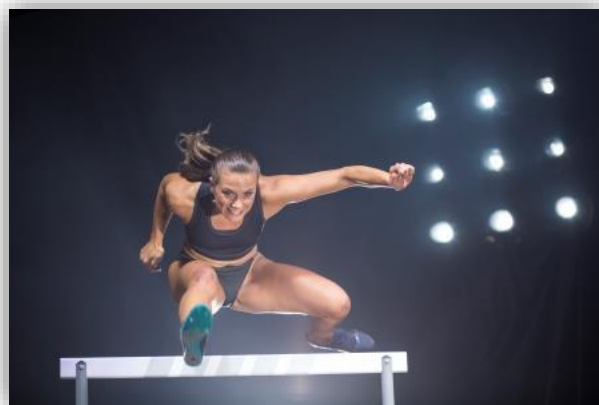
### Informations Complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site AURA** (avant le mercredi 7 juin 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p.19
- Les permutations entre zones ne seront pas acceptées sauf dérogation pour les étudiants résidant dans une autre zone.
- Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site AURA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur ce site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- Contact CSO pour cette compétition Patrick PENICHON (zone Alpes), voir coordonnées en fin de livret.

### Conditions de participation Hors Ligue

#### Athlètes hors Ligue

1. Avoir réalisé, en 2022-2023, dans une compétition officielle enregistrée sur le SIFFA les minima « 2022 et Hors Ligue » du tableau pages 17 et 18 (voir les performances par catégories) : **demande d'engagement en ligne** à compléter au plus tard le lundi 5 juin : site athlétisme-aura.fr, rubrique : Pratiquer > calendrier/engagements.
2. Acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme).



# >> ÉPREUVES INDIVIDUELLES (ESP) <<

## CHAMPIONNATS AURA ESPOIRS – VENISSIEUX (STADE DU RHONE – PARC DE PARILLY) DIMANCHE 18 JUIN 2023

### Présentation Générale

Ce Championnat AURA concerne la catégorie Espoirs et regroupe les épreuves suivantes :

Sprint/Haies : 100m, 200m, 400m, 100/110mH et 400m H      Lancers : Poids, Disque, Marteau et Javelot  
Sauts : Longueur, Triple Saut, Hauteur et Perche  
Demi-Fond : 800m, 1500m.

Les championnats AURA du steeple et 5000m auront lieu dans le cadre des championnats seniors à Aix les Bains

Des podiums seront prévus sur chaque épreuve pour la catégorie Espoirs.

→ Ce championnat se déroule en simultané avec le

### Conditions de participation Aura

#### Athlètes Ligue AURA

1. Avoir réalisé, entre le 1er avril 2023 et le 11 juin 2023, dans une compétition officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2023» du tableau pages 15 et 16 (voir les performances par catégories):

**Confirmation d'engagements en ligne sur le site AURA** (avant le mercredi 14 juin 23h59)

2. Ou avoir été qualifié aux Championnats de France 2022 Estival.  
**Confirmation d'engagements en ligne sur le site AURA** (avant le mercredi 14 juin 23h59)

3. Ou avoir réalisé, entre 2022 et 2023 (avant le 1er novembre), dans une compétition officielle enregistrée sur SIFFA, les minima «2022 et Hors Ligue» du tableau p. 17 et 18 (voir les performances par catégories) :

**Demande d'engagement en ligne** à compléter au plus tard le lundi 12 Juin 2023 :

Site AURA rubrique compétition / championnats

### Conditions de participation Hors Ligue

#### Athlètes hors Ligue

1. Avoir réalisé, en 2022-2023, dans une compétition officielle enregistrée sur le SIFFA les minima « 2022 et Hors Ligue » du tableau pages 17 et 18 (voir les performances par catégories) : **demande d'engagement en ligne** à compléter au plus tard le lundi 12 juin : site athlétisme-aura.fr, rubrique : Pratiquer > calendrier/engagements.
2. Acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme).

### Informations Complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site AURA** (avant le mercredi 14 juin 23h59) Quotas mixtes compétition Minimes-espoirs
- • de 2 à 7 athlètes >> 1 officiel
- • de 8 à 17 athlètes >> 2 officiels
- • de 18 à 29 athlètes >> 3 officiels
- • de 30 à 50 athlètes >> 4 officiels
- L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site AURA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- Contact CSO pour cette compétition Michel CLAIRE et Alain BONARDI – voir coordonnées en fin de livret.

## CHAMPIONNATS AURA CJS – AIX-LES-BAINS (STADE JACQUES FORESTIER)

SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 JUIN 2023

### Présentation Générale

Ce Championnat AURA concerne les catégories Cadets, Juniors et Seniors et regroupe les épreuves suivantes :

Sprint/Haies : 100m, 200m, 400m, 100/110mH et 400m H

Sauts : Longueur, Triple Saut, Hauteur et Perche

Demi-Fond : 800m, 1500m, 3000m/5000m / Steeple

Lancers : Poids, Disque, Marteau et Javelot

Marche : 5000m Marche

Relais : 4x100m

Des podiums seront prévus sur chaque épreuve pour les catégories suivantes : CA / JU / TC

### Conditions de participation Aura

#### Athlètes Ligue AURA

1. Avoir réalisé, entre le 1er avril 2023 et le 18 juin 2023, dans une compétition officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2023» du tableau pages 15 et 16 (voir les performances par catégories):

**Confirmation d'engagements en ligne sur le site AURA** (avant le mercredi 21 juin 23h59)

2. Ou avoir été qualifié aux Championnats de France 2022 Estival.

**Confirmation d'engagements en ligne sur le site AURA** (avant le mercredi 21 juin 23h59)

3. Ou avoir réalisé, entre 2022 et 2023 (avant le 1er novembre), dans une compétition officielle enregistrée sur SIFFA, les minima «2022 et Hors Ligue» du tableau p. 17 et 18 (voir les performances par catégories) :

**Demande d'engagement en ligne** à compléter au plus tard le lundi 19 Juin 2023 :

Site AURA rubrique compétition / championnats

### Conditions de participation Hors Ligue

#### Athlètes hors Ligue

1. Avoir réalisé, en 2022-2023, dans une compétition officielle enregistrée sur le SIFFA les minima « 2022 et Hors Ligue » du tableau pages 17 et 18 (voir les performances par catégories) : **demande d'engagement en ligne** à compléter au plus tard le lundi 19 juin : site athlétisme-aura.fr, rubrique : Pratiquer > calendrier/engagements.
2. Acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme).

### Informations Complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site AURA** (avant le mercredi 21 juin 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p.19
- L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site AURA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- Contact CSO pour cette compétition Michel CLAIRE et Alain BONARDI – voir coordonnées en fin de livret.

## CHAMPIONNATS AURA MASTERS SAUTS/ LANCERS /PENTALANCERS – TOURNON-SUR-RHONE

DIMANCHE 2 AVRIL 2023

### Présentation Générale

Championnat AURA Masters de Sauts, Lancers et Penta lancers

Epreuves proposées : Longueur / Hauteur / Triple-Saut / Perche / Poids / Disque / Marteau / Javelots / Penta lancers

- Le 5000m Marche des Championnats AURA Masters aura lieu dans le cadre du meeting de Vénissieux du 29 avril 2023.
- Les épreuves de courses des Championnats AURA Masters auront lieu dans le cadre des départementaux du Rhône le 28 et 29 mai.

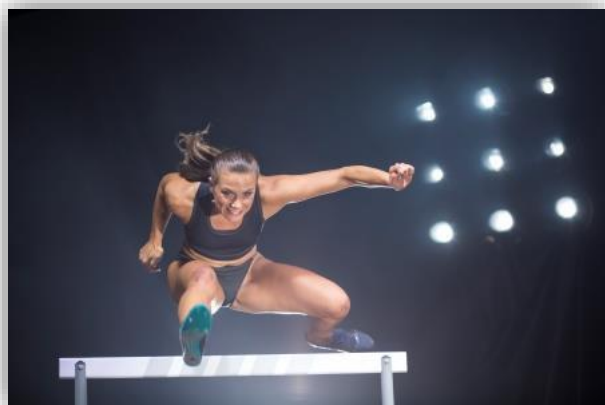
### Conditions de participation Aura

#### Athlètes Ligue AURA

- Pas de condition de minima :  
**Engagements en ligne sur le site AURA** (avant le mercredi 29 mars 23h59)

### Informations Complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site AURA** (avant le mercredi 29 mars 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p.19
- L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site AURA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements)
- Contact CSO pour cette compétition Louis BELLEVEGUE – voir coordonnées en fin de livret



## CHAMPIONNATS AURA 10 000M ET 30' CADETS LYON-LA-DUCHERE (STADE BALMONT) DIMANCHE 2 AVRIL 2023

### Présentation Générale

Ce championnat AURA est ouvert aux catégories Cadets à Seniors.

Les épreuves suivantes sont proposées dans le cadre du Championnat :

- 30' CAF et CAM
- 10 000m JUF / JUM /ESF / ESM / TCF / TCM

### Conditions de participation Aura

#### Athlètes Ligue AURA

- Pas de condition de minima :  
**Engagements en ligne sur le site AURA** (avant le mercredi 23 mars 23h59)

### Informations Complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site AURA** (avant le mercredi 23 mars 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p.19
- L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site AURA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- Contact CSO pour cette compétition Michel CLAIRE – voir coordonnées en fin de livret

### Conditions de participation Hors Ligue

#### Athlètes hors Ligue

- Pas de condition de minima :  
**Engagements en ligne sur le site AURA** (avant le mercredi 23 mars 23h59)

## CHAMPIONNATS PRE-REGIONAUX DEMI-FOND – 2 SITES PROPOSES

- **AMBILLY (STADE MUNICIPAL)**
- **CLERMONT-FERRAND (STADE PHILIPPE MARCOMBES)**

**SAMEDI 3 JUIN 2023**

### Présentation Générale

Cette épreuve se déroule sur 2 sites pour les 3 zones (Loire et volcans, Vallée du Rhône, Alpes). Les engagements peuvent être faits indifféremment sur l'un ou l'autre des 2 sites quelle que soit sa zone d'appartenance.

Ce championnat est ouvert aux catégories cadettes à Masters et regroupent les épreuves suivantes :

- 800m / 3000m (CAM-CAF-JUF) / 5000m (JUM-ESM-SEM-ESF-SEF) / 2000m Steeple (CAM-CAF-JUF) / 3000m Steeple (JUM-ESM-SEM-ESF-SEF)

### Conditions de participation Aura

#### Athlètes Ligue AURA

- Pas de condition de minima :  
***Engagements en ligne sur le site AURA*** (avant le mercredi 31 mai 23h59)

### Informations Complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site AURA** (avant le mercredi 31 mai 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p.19
- L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site AURA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- Contact CSO pour cette compétition Alain BONARDI – voir coordonnées en fin de livret

### Conditions de participation Hors Ligue

#### Athlètes hors Ligue

- Pas de condition de minima :  
***Engagements en ligne sur le site AURA*** (avant le mercredi 31 mai 23h59)

# >> INTERCLUBS (CJES) <<

1<sup>ER</sup> TOUR SAMEDI 6 MAI ET DIMANCHE 7 MAI 2023

2<sup>ND</sup> TOUR SAMEDI 20 MAI ET DIMANCHE 21 MAI 2023

## Présentation Générale

3 formules de composition d'équipe sont proposées :

- Nationale (mixte avec 4 athlètes par épreuve 2F + 2M) -> finales Elite, N1A, N1B, N2A
- Nationale 3 (mixte avec 3 athlètes par épreuve 2F + 1M ou 2M + 1F) – *Règlement en Annexe*
- Régionale (mixte avec 2 athlètes par épreuve 1F + 1M) – *Règlement en Annexe*

Un 2<sup>nd</sup> Tour sera prévu le 20 et 21 Mai. Les finales suivantes seront proposées :

- Finale N2A à Bourg-en-Bresse – 8 meilleures équipes N2 (hors équipe 2) – Dimanche 21 Mai
- Finale N3 à Moirans – 10 meilleures équipes N3 – Samedi 20 Mai
- Finale Est à ? – Equipes N2, N3 et régionale souhaitant faire un 2<sup>nd</sup> Tour et n'étant pas qualifiés pour les finales N2A et N3.
- Finale Ouest à Firminy – Equipes N2, N3 et régionale souhaitant faire un 2<sup>nd</sup> Tour et n'étant pas qualifiés pour les finales N2A et N3.
- Pour les finales Est et Ouest les clubs N2 du 1<sup>er</sup> tour qui participeront devront appliquer le règlement National 3

## Engagements

Les clubs s'engagent en début d'année sur la formule de leur choix et indiquent s'ils souhaitent le cas échéant participer à la finale régionale.

Chaque club peut engager plusieurs équipes sur une même formule ou des formules différentes

Les compositions prévisionnelles d'équipes sont faites par engagement en ligne sur le site de la ligue AURA.

- **Engagements des athlètes en ligne sur le site AURA** (avant le mercredi 3 mai 23h59 – pour le 1<sup>er</sup> tour)
- **Engagements des athlètes en ligne sur le site AURA** (avant le mercredi 17 mai 23h59 – pour le 2<sup>nd</sup> tour)

Les modifications peuvent être effectuées sur place le jour de la compétition (cf : horaires)

## Informations Complémentaires

- Les informations concernant les interclubs sont mises en ligne sur le site de la ligue et envoyées aux clubs
- Contact CSO pour cette compétition : Jacques LEONARD (voir e-mail en fin de livret).

## Minima athlètes hommes Auvergne Rhône-Alpes

Saison en cours	MINIMA 2023 – ATHLETES HOMMES (Eté)			
	CAM AURA	JUM AURA	ESM AURA	SEM AURA
100m	11.70	11.60	11.30	11.30
200m	24.10	23.80	23.30	23.30
400m	54.10	53.60	52.70	52.70
800m	2.08.00	2.06.00	2.04.00	2.02.00
1500m	4.28.00	4.22.00	4.16.00	4.09.00
3000m	10.00.00	X	X	X
5000m	X	18.00.00	17.00.00	16.00.00
110m haies	16.70	17.10	16.80	16.80
400m haies	63.00	62.10	61.10	59.50
Steeple	7.40.00	12.00.00	11.00.00	11.00.00
Hauteur	1.75	1.78	1.84	1.84
Perche	3.50	3.60	3.90	4.00
Longueur	6.00	6.20	6.40	6.40
Triple-saut	12.00	12.10	12.40	12.40
Poids	11.00	10.60	11.00	11.50
Disque	32.50	32.50	31.50	34.50
Marteau	30.50	30.50	30.50	32.50
Javelot	35.50	37.50	43.50	44.50
Marche	Sans Minima	Sans Minima	29.00	29.00
Decathlon	4800pts	5000pts	5000pts	5000pts



## Minima athlètes femmes Auvergne Rhône-Alpes

Saison en cours	MINIMA 2023 – ATHLETES FEMMES (Eté)			
	CAF AURA	JUF AURA	ESF AURA	SEF AURA
100m	13.30	13.20	13.10	13.10
200m	27.50	27.20	27.00	27.00
400m	64.60	64.10	63.10	63.10
800m	2.35.00	2.35.00	2.30.00	2.28.00
1500m	5.35.00	5.35.00	5.20.00	5.20.00
3000m	13.00.00	13.00.00	X	X
5000m	X	X	20.00.00	20.00.00
100m haies	17.10	17.60	17.30	17.30
400m haies	74.10	73.10	72.30	72.30
Steeple	8.35.00	8.35.00	12.30.00	12.30.00
Hauteur	1.46	1.46	1.49	1.49
Perche	2.40	2.40	2.50	2.50
Longueur	5.05	5.10	5.15	5.15
Triple-saut	10.00	10.00	10.10	10.10
Poids	9.00	8.30	8.90	8.90
Disque	26.00	26.50	27.00	27.00
Marteau	28.00	27.00	28.00	30.00
Javelot	25.50	26.50	27.50	28.50
Marche	Sans minima	Sans minima	32.00	32.00
Heptathlon	2650pts	2750pts	3000pts	3000pts

## Minima athlètes hommes HORS LIGUE

Saison en cours	MINIMA N-1 – ATHLETES HOMMES (Eté)			
	CAM AURA	JUM AURA	ESM AURA	SEM AURA
100m	11.24	11.14	11.04	11.04
200m	23.04	22.74	22.44	22.44
400m	52.14	50.94	49.94	49.94
800m	2.02.14	1.57.14	1.55.14	1.55.14
1500m	4.15.14	4.09.14	4.03.14	3.56.14
3000m	9.20.00	X	X	X
5000m	X	17.00.00	16.00.00	15.00.00
110m haies	15.34	16.14	16.14	16.14
400m haies	59.44	60.24	58.14	58.14
Steeple	6.40.00	11.00.00	10.00.00	10.00.00
Hauteur	1.86	1.89	1.92	1.92
Perche	3.90	4.10	4.60	4.60
Longueur	6.50	6.55	6.85	6.85
Triple-saut	12.90	13.20	13.50	13.50
Poids	12.80	12.00	12.00	13.00
Disque	38.00	35.00	42.00	42.00
Marteau	41.00	40.00	41.00	41.00
Javelot	45.00	43.00	49.00	49.00
Marche	27.30	59.00	25.00 ou 1h50	25.00 ou 1h50
Décathlon	5400pts	5400pts	5400pts	5400pts

## Minima athlètes femmes HORS LIGUE

Saison en cours	MINIMA N-1 – ATHLETES FEMMES (Eté)			
	CAF AURA	JUF AURA	ESF AURA	SEF AURA
100m	12.74	12.64	12.54	12.54
200m	26.14	25.94	25.84	25.84
400m	61.54	60.54	59.54	59.54
800m	2.22.14	2.20.14	2.19.14	2.19.14
1500m	5.04.14	5.01.14	4.58.14	4.50.14
3000m	11.00.00	11.00.00	X	X
5000m	X	X	19.00.00	19.00.00
100m haies	15.54	15.94	15.74	15.74
400m haies	69.54	67.54	65.54	65.54
Steeple	8.00.00	8.00.00	11.30.00	11.30.00
Hauteur	1.54	1.54	1.57	1.57
Perche	2.70	2.90	3.10	3.10
Longueur	5.40	5.45	5.55	5.55
Triple-saut	10.80	10.90	11.00	11.00
Poids	11.00	9.90	11.00	11.00
Disque	30.00	31.00	34.00	34.00
Marteau	36.00	35.00	38.00	38.00
Javelot	31.00	31.00	34.00	34.00
Marche	31.30	1h02'30	17.00 / 2h05	17.00 / 2h05
Heptathlon	3150pts	3200pts	3400pts	3400pts

# Quotas de Jury/Club

**Chaque club doit engager son jury en fonction du nombre d'athlètes inscrits.**

L'inscription des jurys est **obligatoire** sur le site [athletisme-aura.fr](http://athletisme-aura.fr) avant 23h59, le mercredi précédent la compétition. Les juges s'inscrivant sur place, ne seront pas assurés de bénéficier de la restauration.

## Qualification des jurys

Pour nos compétitions régionales, il est demandé aux clubs de contribuer au déroulement et à la régularité de celles-ci en présentant un nombre minimum de juges selon un quota défini en fonction du nombre de leurs participants.

Ces juges doivent être licenciés et avoir une qualification.

Par dérogation, on admet dans le quota des juges comptant pour leur club : un juge en cours de formation à condition que le club inscrive également un officiel qualifié dans le jury. (Niveau assistant et plus). Un jeune juge (catégorie U 14 ou U 16) ayant la qualification régionale ou fédérale pourra compter dans le quota club à la condition que le club inscrive également un officiel qualifié dans le jury. Ne pourra être pris en compte qu'un maximum de 2 jeunes juges (régional ou fédéral) par club et par compétition régionale

Les juges en formation désirant faire valider la pratique terrain doivent le signaler et s'inscrire à l'avance auprès de la commission des officiels. [jousse michael@orange.fr](mailto:jousse michael@orange.fr)

L'officiel logica devra veiller à ce que l'ensemble du jury soit bien répertorié et notamment précisé : juge en formation ou jeune juge dans le sous-domaine qualification de logica

## Compétitions d'épreuves-combinées

- 1 à 2 athlètes >> 1 officiel
- de 3 à 4 athlètes >> 2 officiels
- de 5 à 6 athlètes >> 3 officiels
- de 7 à 8 athlètes >> 4 officiels
- 9 athlètes et plus >> 5 officiels

## Compétitions de marche athlétique

- de 2 à 3 athlètes >> 1 officiel
- de 4 à 5 athlètes >> 2 officiels
- 6 athlètes et plus >> 3 officiels

## Pré-Régionaux de Demi-Fond

*Ne fournissent des officiels que les clubs sur la zone d'accueil*

- de 2 à 7 athlètes >> 1 officiel
- 8 athlètes et plus >> 2 officiels

## Championnats Régionaux Individuels

- de 3 à 8 athlètes >> 1 officiel
- de 9 à 18 athlètes >> 2 officiels
- de 19 à 29 athlètes >> 3 officiels
- 30 athlètes et plus >> 4 officiels

## Championnats de zone

- de 2 à 7 athlètes >> 1 officiel
- de 8 à 16 athlètes >> 2 officiels
- de 17 à 27 athlètes >> 3 officiels
- de 28 à 40 athlètes >> 4 officiels
- 41 athlètes et plus >> 5 officiels

## >> CONTACTS CSO <<

Nom	Prénom	Fonction	Tel	Email
CLAIRE	Michel	Président CSO	06 20 97 09 80	michelclaireyz@gmail.com
LOIRAT	Fabien	Responsable Compétitions	06 31 19 69 19	fabien.loirat@athlelara.com
BONARDI	Alain	CTS	06 76 06 66 93	alain-bonardi@wanadoo.fr
LAURON	Thierry	CT Compétition	06 62 54 15 27	thierry.lauron@athlelara.com
MARIE	Jean-Claude	Resp. Epreuves Combinées	06 21 06 39 40	mariehardy2@wanadoo.fr
LEONARD	Jacques	Resp. Interclubs	06 84 14 39 85	j.leonard@wanadoo.fr
PENICHON	Patrick	Resp. Alpes	06 67 09 38 21	penichon.patrick2@orange.fr
LAFLEUR	Jean-Louis	Resp. Marche	06 71 84 50 86	famille.lafleur@orange.fr
BELLEVEGUE	Louis	Resp. Masters	06 74 05 97 97	lbellevegue@wanadoo.fr

## >> INFORMATIONS CSO <<

En cas de problème lié à une organisation (ex : conditions météorologiques perturbant les déplacements ou l'organisation de l'épreuve), la CSO AURA indiquera sur **le site AURA** les adaptations proposées pour les qualifications et engagements aux épreuves qui en découlent.

Pour la bonne gestion et le bon déroulement des compétitions il est demandé aux dirigeants de clubs, officiels, entraîneurs et athlètes :

- de respecter les délais d'inscription qui sont toujours fixés au mercredi 23h59, ceux-ci permettent de réajuster les horaires de façon définitive pour mise en ligne le jeudi 14h00.
- d'engager les athlètes uniquement sur les épreuves auxquelles ils participeront,
- de respecter les quotas de jury, ces derniers sont prévus d'officier sur la totalité de la journée concernée.
- La participation des masters est autorisée en toutes catégories avec les caractéristiques de leur engin de lancer et de hauteur de haies (pas de modifications des intervalles).

Les coaches doivent gérer les athlètes depuis les tribunes, la coursive ou les zones prévues à cet effet. Dans ce dernier cas, nécessité de quitter les zones qui leurs sont réservées une fois les épreuves terminées.

Les installations sportives et annexes doivent être restituées propres à la fin de la compétition. Les juges doivent retirer les marques au sol, ramener le matériel utilisé (starting-block, planches d'appel, barres, toises, etc... .... En cas de bris ou de détérioration de matériel le signaler au juge-arbitre qui le mentionnera dans son rapport.

Chaque athlète, coach, juge et dirigeant doivent veiller à respecter les installations mise à disposition (tribunes, piste, ...) ne pas laisser de déchets, d'utiliser les poubelles de tri-sélectifs ...

## RÈGLEMENT INTERCLUBS NATIONALE 3

**Objectif** : permettre aux clubs dont les effectifs sont moindres de participer à cette fête collective et créer une passerelle pour passer progressivement de la nationale 3 à la nationale 2.

**Application des règlements techniques des interclubs nationaux avec les précisions suivantes**

### PROGRAMME

- **Un club pourra présenter au maximum 2 athlètes homme + 2 athlètes femme**, pour chaque épreuve individuelle, 1 relais 4X100m hommes, 1 relais 4X100m femmes et 1 relais 4x400m mixte.
- **3 meilleures performances seront retenues sur les 4 possibles dans chaque épreuve. (2 H+1F ou 1H+2F) et les 3 relais. Au 3000m steeple les 2 performances masculines seront retenues.**

\* **Epreuves** : celles des interclubs nationaux hommes et femmes sauf relais 4X400m qui est mixte.

**Hommes – 18 épreuves individuelles + relais 4X100m**

**Epreuves individuelles** : 100m - 200m - 400m - 800m – 1500m - 3000m – 3000 steeple - 110 haies - 400 haies - 5000m marche - Poids - Disque - Javelot - Marteau - Hauteur - Longueur – Triple saut - Perche.

**Femmes– 17 épreuves individuelles + relais 4x100m.**

**Epreuves individuelles** : 100m - 200m - 400m- 800m - 1500m - 3000m - 100 haies - 400 haies - 3000m marche - Poids - Disque - Javelot - Marteau - Hauteur - Longueur - Triple-saut - Perche.

**Relais 4x400m mixte** : 2 femmes+2 hommes (dans cet ordre).

### POSSIBILITE DE PARTICIPATION

. Tous les athlètes participeront aux courses de haies avec les hauteurs de haies de leur catégorie. Le 3000m steeple (0,91m), ne sera pas autorisé pour les cadets. **Les masters sont considérés comme des seniors pour les haies et engins de lancers.**

. Tous les athlètes utiliseront les engins de lancers de leur catégorie (**sauf masters**).

. Un athlète pourra participer à une course et un concours ou à 2 concours. Il pourra en outre prendre part à un seul relais, même s'il n'a fait aucune épreuve auparavant. Les clubs s'assureront que la programmation horaire leur permet les doubles participations, la règle des essais différés pouvant être appliquée.

**Cotation** : tous les classements s'effectueront à la Table Internationale IAAF (l'édition sera précisée chaque année, elle sera celle retenue dans Logica).

**Total des cotations – 57 cotations : 54 individuelles et 3 relais**

**Athlètes mutés et/ou étrangers** : 8 athlètes maximum

## **REGLEMENTS TECHNIQUES DES EPREUVES**

Toutes les dispositions des règlements internationaux et des règlements nationaux de compétition seront appliquées avec les précisions suivantes :

### **\* Courses individuelles en couloir et relais**

En fonction des installations (6 ou 8 couloirs) et du nombre de participants (tes) une ou deux courses seront organisées pour les hommes et une ou deux courses pour les femmes.

### **\* Courses individuelles en ligne**

Il y aura une seule course pour les hommes et une seule course pour les femmes.

- **Marche : il y aura une épreuve femmes et une épreuve hommes - sauf décision du Juge Arbitre motivée par le nombre de participants.**
- **Lancers : 4 essais pour chaque concurrent(e).** Poids, Disque, Javelot, Marteau : les athlètes lanceront par catégorie, du plus léger au plus lourd.
- **Sauts de distances : 4 essais pour chaque concurrent(e).** Triple saut planche 7m, 9m, 11m en féminines, 9m, 11m, 13m en masculins.
- **Sauts avec barres (Perche et Hauteur)**

#### Perche 1<sup>ère</sup> barre :

Féminines : 1m80 et montée de 20 en 20 cm jusqu'à 3m00 puis de 10 en 10cm

Masculins : 2m00 et montée de 20 en 20 cm jusqu'à 4m00 puis de 10 en 10 cm

Pour tout concours débutant à une hauteur inférieure, chaque concurrent(e) aura droit à une seule hauteur de barre de son choix, à condition qu'elle soit un multiple de 20cm et sous réserves des possibilités matérielles.

#### Hauteur 1<sup>ère</sup> barre :

Féminines : 1m20 et montées de 10 en 10 cm jusqu'à 1m40 puis de 5 en 5cm

Masculins : 1m40 et montée de 10 en 10cm jusqu'à 1m60 puis de 5 en 5cm

Pour tout concours débutant à une hauteur inférieure, chaque concurrent(e) aura droit à une seule hauteur de barre de son choix, à condition qu'elle soit un multiple de 10cm et sous réserves des possibilités matérielles.

**JURY** : 6 officiels dont au minimum 1 chef juge et 2 juges.

Les officiels inscrit dans une épreuve de l'interclub doivent être remplacé durant toute la durée de leur absence par un licencié pouvant effectuer les mêmes opérations de jugement. Cela doit se faire en accord avec le chef du jury.

# RÈGLEMENT INTERCLUBS REGIONAL

**Objectif** : permettre aux clubs dont les effectifs sont moindres de participer à cette fête collective et de créer une première marche pour accéder aux niveaux supérieurs.

**Application des règlements techniques des interclubs nationaux avec les précisions suivantes**

## PROGRAMME

- **Un club pourra présenter 1 athlète homme + 1 athlète femme**, pour chaque épreuve individuelle, 1 relais 4X100m hommes, 1 relais 4X100m femmes et 1relais 4x400m mixte. Le club aura la possibilité d'ajouter **hors concours** en course jusqu'à 5 individuels supplémentaires en homme et en femmes, ne comptant pas dans le classement interclubs.
- **La performance masculine et féminine sera retenue dans chaque épreuve + les 3 relais.**

\* **Epreuves** : celles des interclubs nationaux hommes et femmes sauf relais 4X400m qui est mixte.

### **Hommes – 18 épreuves individuelles + relais 4X100m**

**Epreuves individuelles** : 100m - 200m - 400m - 800m – 1500m - 3000m – 3000 steeple - 110 haies - 400 haies - 5000m marche - Poids - Disque - Javelot - Marteau - Hauteur - Longueur – Triple saut - Perche.

### **Femmes– 17 épreuves individuelles + relais 4x100m.**

**Epreuves individuelles** : 100m - 200m - 400m- 800m - 1500m - 3000m - 100 haies - 400 haies - 3000m marche - Poids - Disque - Javelot - Marteau - Hauteur - Longueur - Triple-saut - Perche.

**Relais 4x400m** mixte : 2 femmes+2 hommes (dans cet ordre).

## POSSIBILITE DE PARTICIPATION

. Tous les athlètes participeront aux courses de haies avec les hauteurs de haies de leur catégorie. Le 3000m steeple (0,91m), ne sera pas autorisé pour les cadets. . **Les masters sont considérés comme des seniors pour les haies et engins de lancers.**

. Tous les athlètes utiliseront les engins de lancers de leur catégorie (**Sauf masters**).

. Un athlète pourra participer à une course et un concours ou à 2 concours. Il pourra en outre prendre part à un seul relais, même s'il n'a fait aucune épreuve auparavant. Les clubs s'assureront que la programmation horaire leur permet les doubles participations, la règle des essais différés pouvant être appliquée.

**Cotation** : tous les classements s'effectueront à la Table Internationale IAAF (l'édition sera précisée chaque année, elle sera celle retenue dans Logica).

**Total des cotations – 34 cotations : 31 individuelles et 3 relais**

**Athlètes mutés et/ou étrangers** : pas de limitation de participation



## **REGLEMENTS TECHNIQUES DES EPREUVES**

Toutes les dispositions des règlements internationaux et des règlements nationaux de compétition seront appliquées avec les précisions suivantes :

### **\* Courses individuelles en couloir et relais**

En fonction des installations (6 ou 8 couloirs) et du nombre de participants (tes) une ou deux courses seront organisées pour les hommes et une ou deux courses pour les femmes.

### **\* Courses individuelles en ligne**

Il y aura une seule course pour les hommes et une seule course pour les femmes.

- **Marche** : il y aura une épreuve femmes et une épreuve hommes - sauf décision du Juge Arbitre motivée par le nombre de participants.
- **Lancers** : 4 essais pour chaque concurrent(e). Poids, Disque, Javelot, Marteau : les athlètes lanceront par catégorie, du plus léger au plus lourd.
- **Sauts de distances** : 4 essais pour chaque concurrent(e). Triple saut planche 7m, 9m, 11m en féminines, 9m, 11m, 13m en masculins.
- **Sauts avec barres (Perche et Hauteur)**

#### Perche 1<sup>ère</sup> barre :

Féminines : 1m80 et montée de 20 en 20 cm jusqu'à 3m00 puis de 10 en 10cm

Masculins : 2m00 et montée de 20 en 20 cm jusqu'à 4m00 puis de 10 en 10 cm

Pour tout concours débutant à une hauteur inférieure, chaque concurrent(e) aura droit à une seule hauteur de barre de son choix, à condition qu'elle soit un multiple de 20cm et sous réserves des possibilités matérielles.

#### Hauteur 1<sup>ère</sup> barre :

Féminines : 1m20 et montées de 10 en 10 cm jusqu'à 1m40 puis de 5 en 5cm

Masculins : 1m40 et montée de 10 en 10cm jusqu'à 1m60 puis de 5 en 5cm

Pour tout concours débutant à une hauteur inférieure, chaque concurrent(e) aura droit à une seule hauteur de barre de son choix, à condition qu'elle soit un multiple de 10cm et sous réserves des possibilités matérielles.

**JURY** : 4 officiels dont au minimum 2 juges.

Les officiels inscrit dans une épreuve de l'interclub doivent être remplacé durant toute la durée de leur absence par un licencié pouvant effectuer les mêmes opérations de jugement. Cela doit se faire en accord avec le chef du jury.